**CADRE DE MéMOIRE TECHNIQUE**

**ANNEXE 1 AU RèGLEMENT DE CONSULTATION**

**Numéro de la consultation** **N° 25-CP04-006-AC**

**Intitulé de la consultation** **Accord-cadre relatif aux missions de déménagements professionnels dans le Centre Pompidou et de ses bâtiments annexes**

**Procédure de passation Appel d’offres ouvert**

**Nom du candidat :**

**Adresse :**

**Nom du contact :**

**N° de téléphone :**

**Adresse de messagerie :**

**Ce mémoire comportera les éléments pour le jugement de la valeur technique de l’offre en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation. Si le soumissionnaire se présente sous la forme d’un groupement, il remettra un mémoire technique unique pour l’ensemble des membres du groupement.**

**Critère 1 : Valeur technique de l’offre (40 points)**

**Le soumissionnaire décrira sur papier libre l’ensemble des points relatifs au critère 1.**

|  |
| --- |
| **Sous-critère 1 : Organisation et méthodologie des prestations de déménagement (10 points)** |
| Le soumissionnaire décrira sa méthodologie concernant l’organisation et des prestations de déménagement du marché qu’il compte mettre en place.  Le soumissionnaire apportera « notamment » une description précise des interlocuteurs dédiés aux prestations de déménagement et les modalités relatives à leur disponibilité.  Les certifications et normes qu’il détient seront valorisées.  Il présentera le synoptique du schéma d’intervention, sa méthodologie concernant les prestations de logistique et notamment sur la préparation et la communication. Il précisera sa prestation de conseil en cas de très grosse opération ainsi qu’une documentation pré établi pour le suivi des opérations.  Le candidat devra également produire de nombreux modèles permettant le jugement de l’offre :  - Un modèle de devis ;  - Un modèle de fiche de transfert ;  - Un modèle de planning d’organisation ;  - Un modèle de fiche post déménagement ;  - Un modèle de fiche de contrôle client après déménagement ;  - Un modèle de fiche de réclamation suite au déménagement ;  - Un modèle de fiche de déclaration de valeur. |

**Réponse du soumissionnaire** :

|  |
| --- |
| **Sous-critère 2 : Moyens humains et matériels mis à disposition pour la réalisation des prestations de déménagements (10 points)** |
| Le soumissionnaire présentera les organigrammes détaillés des équipes dédiées à la prestation, les qualifications de l’équipe et des déménageurs ainsi que les CV des encadrants.  Il présentera également la liste de l’outillage, du matériel, de l’équipement technique que le candidat compte mettre en place pour la réalisation du marché comprenant :   * La liste de l’outillage destiné à transférer les biens ; * La liste des véhicules destinés à transporter les biens ; * La liste des moyens de communication.   De manière générale, le soumissionnaire devra détailler le rôle des équipes dédiées aux prestations ainsi que les moyens matériels étendus et quantifiables.  Par ailleurs, les moyens humains, matériels et fournitures indiquées dans les simulations 1, 2 et 3 seront pris en compte dans l’analyse des offres (lignes 3.1, 3.2 et 3.3) afin de s’assurer de la pertinence de la proposition. |

**Réponse du soumissionnaire** :

|  |
| --- |
| **Sous-critère 3 : Organisation et méthodologie en cas de dommage aux biens (10 points)** |
| Le soumissionnaire détaillera son organisation et sa méthodologie en cas de dommage aux biens.  Il s’agira de présenter les niveaux de garanties du matériel que le candidat compte mettre en place pour la réalisation du marché comprenant :  - le niveau de la garantie contractuelle ;  - le niveau de la garantie déménagement ;  - le niveau de la garantie vétusté ;  - le niveau de la garantie à neuf ;  - le niveau de la garantie dommage.  Par ailleurs, le soumissionnaire apportera une description des procédures et des délais qu’il compte mettre en place pour la réalisation du marché comprenant :  - La procédure pour déclarer la valeur d’un bien ;  - Le délai de traitement de la déclaration de valeur ;  - Le délai du paiement du dédommagement. |

**Réponse du soumissionnaire** :

|  |
| --- |
| **Sous-critère 4 : Moyens humains et matériels dédiés dans le cadre des simulations 1, 2 et 3  (5 points)** |
| L’objectif est de vérifier que :  • Les moyens humains (effectifs, qualifications, expériences) sont suffisants et adaptés pour réaliser les prestations décrites dans le cahier des charges ;  • Les moyens matériels (équipements, outils, installations) proposés par l’entreprise sont en adéquation avec les spécifications techniques et les délais d’exécution requis.  Chaque proposition sera notée en fonction de la pertinence et de la suffisance des moyens humains et matériels au regard des besoins du marché. |

**Réponse du soumissionnaire :**

|  |
| --- |
| **Sous-critère 5 : Le taux moyen de productivité m3/homme/jour simulation 4 (5 points)** |
| Le candidat présentera son taux moyen de productivité en m**3**/ homme/ jour simulation.  Il remplira la fiche « simulation » prévue à cet effet et qui servira au jugement de ce sous-critère. |

**Réponse du soumissionnaire :**

**Critère 3 : Démarche environnementale sociale et sociétale en lien avec l’objet du marché (10 points)**

**Le soumissionnaire décrira sur papier libre l’ensemble des points suivants :**

|  |  |
| --- | --- |
| **Attentes** : | **Réponses** : |
| - Méthode conditionnement  - Types emballages (recyclés, fabriqués à partir de papier recyclés…) |  |
| - La méthodologie décrivant le traitement et le recyclage des déchets (produits lors du déménagement et ceux non produits) |  |
| - Chauffeurs formés à l’éco-conduite  - Véhicules (normes euro) | Oui Non  … % des chauffeurs formés à l’éco-conduite  Norme : |
| - Les certifications, labels ou équivalents de l’entreprise |  |
| - Moyens mis en œuvre pour garantir la santé des équipes techniques et la sécurité du chantier lors des prestations (Réponse en 10 lignes seulement). |  |
| - Formation du personnel sur l’aspect environnemental |  |